

COMMUNIQUE DE PRESSE

DEVELOPPER LA CHALEUR RENOUVELABLE : L'ADEME ILE-DE-FRANCE ET LA RÉGION IDF LANCENT DE NOUVEAU L'APPEL À PROJETS CHALEUR RENOUVELABLE

Le 16/06/2022

Pour atteindre les objectifs de la France de porter la part des énergies renouvelables à 33 % de la consommation finale d'énergie brute d'ici à 2030 et pour répondre aux enjeux actuels d'indépendance énergétique, la chaleur renouvelable se présente comme un outil clé. Elle représente en effet près de la moitié de la consommation d'énergie en France, et moins d'un quart est actuellement produite à partir d'énergies renouvelables. Dans ce contexte, l'ADEME a créé en 2009 le Fonds Chaleur afin de massifier les installations de production de chaleur renouvelable sur le territoire français grâce notamment à ses directions régionales. Ainsi, l'ADEME Ile-de-France annonce ce jour le lancement de son Appel à Projets Chaleur Renouvelable, en partenariat avec la Région Ile-de-France, pour soutenir les réseaux de distribution et les installations de production de chaleur et de froid renouvelables et de récupération, pour alimenter l'habitat collectif, les collectivités et les entreprises en vue d'atteindre les objectifs fixés.

La chaleur renouvelable pour atteindre les objectifs énergétiques français et franciliens

Alors que la France est en retard dans l'atteinte de ses objectifs prévus par la PPE, l'accélération du soutien au développement de la chaleur renouvelable est aujourd'hui indispensable. Dans ce cadre, l'ADEME Ile-de-France et la Région Ile-de-France lancent de nouveau leur appel à projets Chaleur Renouvelable, qu'ils co-instruisent et co-financent, dont les opérations éligibles seront les suivantes :

- Chaleur fatale ;
- Géothermie profonde ;
- Géothermie de surface et pompes à chaleur ;
- Chaufferie biomasse ;
- Réseaux de chaleur et de froid alimentés par des énergies renouvelables ou de récupération ;
- Boucles d'eau tempérée.

LES MODALITES DE DEPOT DE DOSSIER

1. **Une pré-candidature à compléter d'ici au jeudi 23 juin 2022 15h** en cliquant sur le lien ci-contre : <https://response.questback.com/ademe/spmxtcz2ue>
2. **Une candidature complète à déposer pour le jeudi 10 novembre 2022 à 15h sur les sites de l'ADEME et de la Région.**
 - Pour l'ADEME, le dépôt se fera via la plateforme <https://agirpoulatransition.ademe.fr/entreprises/aides-financieres> en créant préalablement un compte.

- Pour la Région, le dépôt se fera sur la plateforme « Mes Démarches »
<https://mesdemarches.iledefrance.fr/>

Un webinaire de présentation sera également organisé, le 22 juin prochain, pour présenter les points clés de l'appel à projets. Inscriptions : <https://admouv-actu-idf.ademe.fr/>

Une réunion d'information, en présentiel, est prévue pour le mardi 18 octobre 2022 à 14h. Le lien d'inscription sera communiquée ultérieurement.

Les équipes Transition énergétique de l'ADEME et de la Région Ile-de-France se tiennent également à disposition des porteurs de régions :

- Contact mail ADEME : energie.idf@ademe.fr
- Contact mail Région : aap-chaaleur-renouvelable@iledefrance.fr

Quelques exemples de projets phares portés par l'ADEME Ile-de-France

En 2021, ce sont 482 600 € engagés par l'ADEME Ile-de-France pour les études des collectivités dans le cadre du Fonds Chaleur.

- **Récupérer la chaleur de l'eau non potable à Paris**

En plein cœur du 14^e arrondissement, la Ville de Paris a engagé la reconversion de l'ancien hôpital Saint-Vincent-de-Paul fermé en 2012. Sur ce site de 59 000 m², les logements du futur éco-quartier seront bientôt chauffés grâce à une boucle d'eau chaude à basse température de 450 mètres de long qui fournira une eau à 65°C. Un projet exceptionnel de la Compagnie parisienne de chauffage urbain (CPCU) qui puisera sa chaleur dans le réseau d'eau non potable de la ville pour couvrir 60 % des besoins en chaud du quartier.

- **Partager la chaleur créée grâce à un second doublet de géothermie profonde au Dogger**

Le projet consiste en la création d'un doublet de géothermie profonde au Dogger, une interconnexion avec le réseau d'Essonne Habitat sur la commune de Ris-Orangis alimenté par une géothermie profonde et l'extension du réseau de chaleur existant sur les villes historiques de Grigny et Viry-Châtillon mais aussi sur Morsang-sur-Orge, Fleury-Mérogis et Sainte-Geneviève-des-Bois. En effet, grâce à ce projet, l'énergie produite par la géothermie est partagée avec l'ensemble des communes voisines, qui elles ne disposent pas d'un potentiel géothermique au Dogger exploitable.

Contacts presse :

Tiphaine ARMAND – tiphaine.armand@havas.com

Myriam HAMZA – myriam.hamza@havas.com

ADEME

Tél : 01 58 47 81 28

Mél : ademepresse@havas.com

Service de Presse

155 bis, Avenue Pierre Brossolette
92541 Montrouge Cedex



L'ADEME EN BREF

À l'ADEME - l'Agence de la transition écologique -, nous sommes résolument engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources.

Sur tous les fronts, nous mobilisons les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, leur donnons les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse.

Dans tous les domaines - énergie, économie circulaire, alimentation, mobilité, qualité de l'air, adaptation au changement climatique, sols... - nous conseillons, facilitons et aidons au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions.

À tous les niveaux, nous mettons nos capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, du ministère de la Transition énergétique et du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

www.ademe.fr



[@ademe](https://twitter.com/ademe)